

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MARS 2026**

Délibération n° 2026-03-029

Date de la convocation : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de conseillers présents : **22**

Nombre de procurations : **1**

Votes : **23**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt et un mars deux-mil-vingt-six à treize heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué par M. Vincent DUCREUX, maire sortant, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Geneviève MANDON, maire nouvellement élue.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, SABATIER Lucie, RAYMOND Jonathan, JACQUET Elodie, BALLERY Sarah, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

Procurations :

GOUTTE Marie, procuration à BASTY Jean-Pierre

Secrétaire : BALLERY Sarah

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS A LA MAIRE

VU l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales.

Madame la maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de SAINT-GENEST-MALIFAUX étant de 23 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 6.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE à 6 le nombre d'adjoints à la maire,
- AUTORISE Madame la maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LA SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 21 mars 2026.

La Maire
Geneviève MANDON

La secrétaire de séance
Sarah BALLERY